



*Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt*

# Une première à Tisséo...mais sûrement pas la dernière!

En effet, lors du Comité d'entreprise du 28 octobre, et de façon unanime, les syndicats Cgt-Fo, la Cfdt, Sud et la CGT ont refusé la présence du Directeur d'Exploitation Bus/Tram, Monsieur Jean-Paul Bodin, pour qu'il ne présente pas en instance le projet sur l'organisation des Ressources Site ( ex Gestion et Logistique).....

Et pour cause, à chaque modification, pour chaque réorganisation/restructuration ou nouveau projet le Directeur dégrade les conditions de travail, diminue les effectifs, instaure la polyvalence, désertifie et déshumanise le réseau...etc.

A chaque fois la Direction se moque des remarques des organisations syndicales, passe outre et impose de force tous ses projets.

Ensuite la démarche est simple: La Direction présente son projet au CHSCT puis en Comité d'Entreprise pour répondre aux obligations légales.

Du moment que le CE est consulté les projets sont applicables...même si tous les élus (4 Sud; 3 Cgt; 1 Cfdt et un Cgt-Fo) votent contre !

Mais trop c'est trop et la limite du supportable est atteinte en CE le 28/10 puisque conforme aux habitudes, aucune remarque des syndicats émises lors des réunions, ne sont prises en compte dans le projet bien au contraire.

Diminution des effectifs, polyvalence accrue, roulements dégradés en terme de week-ends de repos...pire non respect des hommes puisque 2 responsables vivent dans l'incertitude leur avenir.

Cette action aura le mérite d'alerter le Directeur Général sur l'absence de dialogue social à Tisséo. Et il n'est pas au bout de ses peines.

**Les conditions de travail se sont aggravées depuis ces 10 dernières années, les politi-**

**ques managériales sont basées sur la pression, la menace et la peur au détriment de la santé et de la sécurité des salariés et ce n'est pas le hasard si le taux d'absentéisme explose depuis des années.**

Il est urgent et impératif de redonner à l'humain toute sa place dans la régie Tisséo Epic en renégociant de bonnes conditions de travail et la mise en place de politique managériale différente et ce dans tous les secteurs de l'entreprise.

Cela permettra à tout un chacun de trouver sa place à Tisséo.

**Il est grand temps que cela change et que Tisséo redevienne l'entreprise sociale fière de sa culture et de son métier pour assurer un service public de qualité.**

La Direction doit revoir rapidement ses politiques d'entreprises pour éviter que nous ressemblions à des réseaux comme Lyon ou Bordeaux ( pour ne citer qu'eux) qui sont gérés par des requins de la finance acquis aux thèses ultralibérales ne considérant le TraminoT que comme une variable d'ajustement.

A moins que les élus de la gauche toulousaine se complaisent à laisser agir les directeurs de la sorte?

La CGT tire la sonnette d'alarme et interpelle tous les élus de la gauche toulousaine du SMTC et du Conseil d'Administration de Tisséo Epic pour qu'une autre logique de gestion d'entreprise soit mise en place rapidement et que l'humain ne soit pas la seule variable d'ajustement pour limiter les coûts d'exploitation.

Un service public ne doit pas être donné en pâture à des nostalgiques des logiques libérales.

# Opérateurs Parc relais ( Agent parking) = Suppression de poste de reclassement

La CGT a voté contre le projet de la direction qui comme pour les ressources Sites ( voir P1 CE du 28/10) se moque de l'avis des salariés et des organisations syndicales.

Le seul point positif est de permettre à nos copains reclassés d'avoir un nouveau métier...c'est tout et c'est bien maigre !!!

Mais le prix à payer est cher :

- Un roulement à 10 agents qui comporte 2 semaines de Dispos...
- Suppression de 4 agents ( avant 14 contre 10 aujourd'hui )
- Un déséquilibre dans l'affectation des natures d'équipes...
- La problématique des congés (jusqu'alors entente parfaite)...
- **Cerise** : ce nouveau métier démarre au coef 170 (1160€ nets) jusqu'au 210 ( au bout de 9 ans)...

**Ce projet est inadmissible et lourd de conséquences puisque la Direction supprime des postes de reclassement.**

En effet ce nouveau métier requiert dans sa fiche de poste des compétences qui pourront écarter bon nombre de conducteurs.

**La Direction affiche sa volonté de supprimer au maximum les postes de reclassement...même si elle en crée quelques uns pour se dédouaner.**

Au nombre de **45** postes de reclassement aujourd'hui elle ne démontre pas sa volonté d'adapter les situations en fonctions des besoins bien au contraire.

**La Direction préfère le licenciement au reclassement !**

La CGT dénonce cette politique qui récompense mal le conducteur qui, après de bon et loyaux service, risque de se retrouver à la porte.

Car conformément au Code du travail, en cas d'inaptitude à la conduite puis en cas d'inaptitude à tous postes dans l'entreprise, soit par refus du salarié, soit par manque de propositions, la direction pourra prononcer le licenciement du conducteur ce qui est **INADMISSIBLE** pour la CGT.

Plutôt que de réparer après avoir volontairement aggravé les conditions de travail, augmenté la pénibilité et générer stress et souffrances au travail, la direction dirige les salariés vers la précarité et Pôle Emploi.

## Reclassement : vous êtes sceptiques, lisez ceci.

**La Direction REFUSE de reclasser 2 conducteurs ( 1 à Lang/ 1 à ATL) qui ont leur permis suspendu suite à une infraction dans le cadre de leur vie privée !**

Elle leur propose la suspension de leur contrat de travail durant la durée de la suspension de leur permis...et direction Pôle Emploi !

**Comme poste de reclassement il y a mieux!**

**Ce qui signifie que si on laisse faire**

tout conducteur qui perd son permis ne sera pas reclassé malgré des accords inscrits dans la Convention Collective Nationale des Transports urbains.

Cela est inadmissible et indigne d'une direction qui se veut sociale !!!



Le pire la CGT l'a dénoncé en Comité d'Entreprise: les activités internes sous-traitées à des agents de médiations (Contrôle des validations à bords des bus) qui ne sont pas de leur compétence doivent être données à nos 2 copains conducteurs pour qu'ils puissent continuer à travailler et nourrir leur famille.

**La direction a refusé !!!!**

La CGT n'en restera pas là et tentera tout son possible pour que des postes de reclassement soient proposés et ne disparaissent pas du paysage de Tisséo.

Attention conductrices et conducteurs quand la CGT écrit que votre outil de travail est votre permis de conduire...

**Réagissez, n'attendez pas qu'il soit trop tard et dites vous bien que cela n'arrive pas qu'aux autres !!!!**

# La commission des litiges? Un bel amuse gueule!!!



L'accord sur la PIBC comporte un article permettant de réunir une commission en cas de litige.

Cette commission se réunit à la demande d'un (e) conducteur (trice) qui conteste sa responsabilité dans un accident et qui subit une perte totale ou partielle de sa PIBC.

La direction convoque ensuite deux représentants par organisation syndicale représentative pour discuter de ce litige...

A la demande de deux conducteurs la Commission des litiges s'est réunie le jeudi 20 octobre 2011.

**Rappel des faits :** suite à un accrochage avec un plot en béton **tombé** d'un trottoir le long du pont de la rocade sortie 14 en direction de l'Union, nos collègues sont tenus pour responsable et se sont vus retirer une partie de leur prime PIBC.

Ce fameux plot était déjà détaché et signalé par des conducteurs indiquant la dangerosité de cet endroit.

**Stupeur !!!** d'entendre de la part de la direction, qu'en tant que conducteur professionnel et connaissant la dangerosité de l'endroit signalé déjà par eux-mêmes, ils auraient du anticiper l'éventuelle chute de pierre et **donc bien sûr éviter l'accrochage.**

**Cerise sur le gâteau :** la direction informe à la commission que cela est une faute des conducteurs et ne mérite aucune indulgence.

Les dés sont pipés d'avance puisque la direction refuse toutes négociations et affirme que sa décision est irrévocable!

A moins qu'un fait nouveau soit amené par le conducteur prouvant son innocence !!!

Quel bel esprit alors que croyant bien faire en signalant cet endroit dangereux pour que Tisséo intervienne, les conducteurs se voient condamnés et tenus pour responsable **de la chute de pierre !!!**

**C'est vraiment du grand n'importe quoi et démontre que l'entreprise n'est plus dirigée par des Directeurs épris de mesures sociales mais bien le contraire.**

D'autant que la mascarade de cette commission ne s'arrête pas là puisque les conducteurs ne sont pas autorisés à être entendu le jour J alors que la direction arrive avec son dossier ficelé.

**Grâce à la détermination de la CGT nos 2 collègues ont pu s'expliquer...mais la direction refusant de les entendre s'est retirée de la salle.**

**Honte à eux de refuser que tout présumé « coupable » soit entendu pour se défendre et s'expliquer.**

**La CGT conseille** aux conducteurs de ne plus signifier un endroit dangereux à leur responsable sinon en cas d'accident vous serez responsable à 100%, et quick PIBC!!!

**L'indulgence aurait pu être accordé vu l'état de service des deux conducteurs mais le grand Responsable Mouvement d'Atlanta, a refusé et a dédouané le service contentieux pour ne pas faire jurisprudence....On ne le remerciera pas !**

(lire page 4)

Moralité : l'entreprise sociale à l'écoute de ses conducteurs c'est fini !

Aujourd'hui les Directeurs axent le dialogue sur la répression et la sanction, le management par la pression, la menace et la peur !

**Pour la CGT c'est trop et il va falloir que les conducteurs se réveillent pour redevenir « les Patrons » de l'entreprise.**

**Avant dés que les conducteurs revendiquaient la direction était à l'écoute aujourd'hui c'est le contraire !!! A cogiter ... ..**

M. le Responsable Mouvement d'Atlanta pour-  
quoi n'avez-vous pas fêter votre nomination en  
vous préoccupant des conditions de vie et de  
travail des conducteurs? Pourquoi ne les avez-  
vous pas interrogés pour recueillir leurs atten-  
tes?

Pourquoi ne vous êtes vous pas préoccupé de  
leur cadre de travail en redisant la salle de  
PDS pour la rendre plus conviviale?

Vous proclamez à qui veut l'entendre que vous  
venez du « volant ». Alors vous qui connaissez  
si bien le métier pour l'avoir pratiqué, avec tou-  
tes ses spécificités, contraintes et pénibilité,  
pourquoi prônez vous le flicage, la pression et la  
sanction?

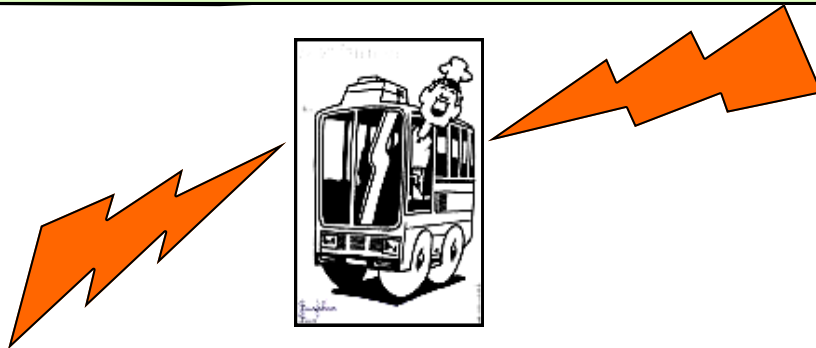
Pourquoi depuis votre arrivée c'est l'espionnage

au lavage, des sanctions adressées aux conduc-  
teurs à chaque manquement au PGE ou RI,  
c'est la délation pour les oreillettes ...?

Attention, la CGT vous met en garde contre ces  
politiques répressives qui cassent tout lien so-  
cial et produisent l'effet inverse de celui es-  
compté.

**Bien au contraire vous faites des mé-  
contents, des aigris et vous contribuez  
à augmenter les arrêts de travail et les  
intentions de grève !!!!!**

On ne mange pas des femmes et des hommes  
de la sorte...bien au contraire surtout quand on  
prône le dialogue et la communication...A médi-  
ter !



**La Direction de Tisséo ne fait plus dans la  
dentelle...**

A la moindre « erreur » tu reçois une lettre pour  
te sanctionner (retard DRC, sanction disciplinaire  
( avertissement blâme)... ) etc.

Elle te met une pression d'un autre monde de-  
puis la mise en place du SAEIV ( Contrôle, Fli-  
cage et délation...) et exige comme à l'école  
maternelle un justificatif pour tout départ effec-  
tué en retard...

Sans parler que si tu « oublies » de pointer à la  
prise de service pour une minute tu deviens un  
MAUVAIS conducteur.

Et si tu résistes à tout cela, t'as pas intérêt à  
être malade puis inapte ou à perdre ton permis  
de conduire car sinon direction le chômage...

Et que dire de CERTAINS agents de maîtrise,  
(PAS TOUS) qui se prennent plus pour des cow-  
boys plutôt que d'apporter aide et soutien aux  
traminots?

**Ne tombez pas dans le piège tendu par les  
Directeurs et ayez le courage de refuser  
ces politiques pour respecter ceux qui ont  
le métier le plus difficile et le plus surveil-  
lé : les conducteurs.**



**La CGT organise son repas annuel le samedi 10 décembre à Saint Orens.**

**Le prix est fixé à 15€ / pers ( gratuit pour les enfants de moins de 10 ans)**

**Une participation de 6€/pers sera demandée ou un ticket restaurant**

**RDV à partir de 19h30 pour l'apéro, repas et soirée dansante...**

**Nom :** .....

**Nombre d'adulte :** .....

**Prénom :** .....

**Enfant :** .....

